

Capharnaüm

Depuis août 2012, les enseignants du premier degré entendent parler de la réforme des rythmes scolaires.

Après un trimestre de latence et d'anesthésie, les organisations syndicales réagissent, et quelle réaction ! Report de la réforme pour certaines, pas de recherche de cadrage national, mutualisation des attentes des collègues, recours aux conseils d'écoles...

Résultat pour cette rentrée 2013 : un quart des écoles seulement ont introduit les nouveaux rythmes avec des disparités incroyables (garderie payante ou gratuite, simple goûter ou activités sportives, animateurs diplômés ou parents bénévoles...). A l'heure où les inégalités sont décriées à l'école, l'écart ne risque pas de se resserrer !

En attendant l'application de la réforme par toutes les écoles en 2014/2015, les consignes syndicales restent inexistantes, laissant la place aux collectivités et promettant un immense capharnaüm sur le territoire pour la prochaine rentrée !

Karelle LECOURTOIS, Ecole Observatoire / Zurich, Le Havre.

«Titularisation» des AVS, une avancée ?

Le ministère a annoncé fin août la **disparition** de la précarité pour les AVS (auxiliaires de vie scolaire), qui accompagnent les élèves handicapés dans les classes, par l'obtention d'un CDI et la mise en place d'une formation.

En réalité, cette transformation en CDI ne concernera que ceux et celles qui sont sous contrat d'assistant d'éducation (droit public) : les deux tiers des AVS sont sous contrat de droit privé (CUI), et ne seront donc pas concernés par cette mesure. Et à cette rentrée, les nouveaux recrutements se font très majoritairement en CUI, donc ne rentreront jamais dans ce cadre.

De plus, ces CDI seront dans la très grande majorité des temps partiels (20h), donc à salaire très **nettement** insuffisant pour vivre !

Enfin, le recours aux CDI dans la fonction publique représente une véritable attaque contre le statut des fonctionnaires : un CDI ne garantit pas les mêmes droits que le statut de la fonction publique. Ce que le ministère a annoncé ne satisfait ni les besoins des écoles, ni ceux des personnels, l'accompagnement des élèves en situation de handicap nécessite un vrai statut et des personnels formés, et c'est sur ces revendications que la FSU doit mener la bataille !

Stéphanie RIO, École E. Vaillant, Le Havre.

Elections internes au SNUipp
Pensez à voter dès aujourd'hui
Cochez la case EE pour le vote national
Votez pour la liste Groupe Ecole dans le
76, et pour l'EE dans le 27.

Bas les masques !

L'été qui avait commencé par une conférence soi-disant sociale se termine par une allégeance totale du gouvernement à l'économie social-libérale ! Il est bien loin le temps où le candidat Hollande se voulait le pourfendeur de la finance, il a définitivement chaussé les souliers portés avant lui par Thatcher sur le thème de l'absence d'alternatives... au libéralisme ! Il faut dire que pendant l'été ses différents ministres, celui de l'économie en tête ont plus fréquenté les salons patronaux que les portes des entreprises touchées par des vagues de licenciements alors que les chiffres du chômage et de la pauvreté n'ont jamais été aussi hauts depuis 20 ans !

C'est au nom de la compétitivité des entreprises que le gouvernement Ayrault fait porter sur les salarié-es le coût d'une nouvelle « réforme » des retraites qui est un copier-coller de celle de Fillon que le PS avait combattue alors à nos côtés ! C'est au nom de la baisse des déficits et du coût du travail que le gouvernement présente un budget d'austérité. Moscovici a bien révisé ses gammes à l'université d'été du Medef qu'il a suivie assidûment. Le projet de budget 2014 reprend intégralement les souhaits du patronat : préserver la compétitivité des entreprises, en langage libéral « assurer la rentabilité » des actionnaires ! Résultat : une pause fiscale pour les patrons et une hausse pour les salarié-es et les familles. Non seulement, le gouvernement n'engage pas de révolution fiscale garante d'une égalité sociale, mais il creuse les inégalités. Pourtant les alternatives existent. Les 20 milliards soi-disant nécessaires pour sauver les retraites, hasard ou provocation, c'est le montant de la baisse des cotisations patronales, c'est quatre fois moins que la fraude fiscale que le gouvernement renonce à combattre efficacement en supprimant des milliers de postes au ministère des finances !

Dans l'éducation, certain-es pensaient que la première rentrée « de gauche » de Peillon aurait constitué une rupture avec les rentrées précédentes, là encore, on est loin du compte ! Les 60 000 postes annoncés sur 5 ans ne suffiront pas à compenser les 80 000 suppressions de l'ère Sarkozy, se feront en partie sous forme d'emplois non- statutaires et au détriment d'autres ministères ! Sur le terrain, les collègues et leurs élèves subissent des classes surchargées. La logique du socle est toujours à l'œuvre et le chantier annoncé sur l'éducation prioritaire risque d'être en réalité un chantier de destruction. L'annonce de la « cédésation » de milliers d'AVS pourrait apparaître comme positive, capable de résorber la précarité mais c'est une attaque supplémentaire contre le statut de la Fonction publique. La grève du 10 septembre, malgré les difficultés rencontrées ne doit pas rester sans lendemain ! Les organisations syndicales qui refusaient hier l'austérité de droite doivent refuser aujourd'hui l'austérité de gauche !

Alain PONVERT, Collège Joliot Curie, Le Havre.

TZR, encore un an de galère ?

Avec une diminution d'un peu plus de 80 TZR par rapport à l'an dernier, la pénurie des remplacements se fait déjà sentir. Hormis les lettres modernes, l'histoire-géographie et les sciences physiques, le vivier de TZR disponibles à la rentrée était déjà épuisé dans de nombreuses disciplines et le sera bientôt dans d'autres.

Par ailleurs, les affectations difficiles se multiplient : sur deux voire trois établissements, loin de chez soi, en zone limitrophe à sa propre ZR... toujours plus imaginaire, le rectorat commence à « proposer » des affectations très discutables (suppléance inaccessible par les transports en commun à des TZR sans permis de conduire: «vous n'avez qu'à prendre le taxi» s'entendent-ils répondre...) ou même illégaux (en dehors de sa ZR et hors zone limitrophe)...

L'année sera bien difficile pour nos collègues, indispensables pour assurer les remplacements tout au long de l'année. C'est pourquoi il y a un véritable combat syndical à mener. Nous devons nous battre à tous les degrés (rectorat, ministère même) afin d'améliorer les conditions de travail des TZR. Il est impensable, à l'heure où les CHS-CT se mettent enfin en place, de laisser affecter un collègue sur trois établissements par exemple. Les suppléances, qu'elles soient à l'année ou de plus courte durée, ne devraient pas se faire sur plus de deux établissements. Remplaçants oui mais pas corvéables à merci!

TZR : titulaire sur zone de remplacement.

ZR : zone de remplacement.

Nolwenn PONTOIZEAU, Collège l'oiseau blanc,
Criquetot l'Esneval.

Mardi 10 septembre: un premier coup de semonce contre le projet de réforme des retraites

Avec 370 000 manifestants dans les 180 rendez-vous donnés à travers la France, la journée du 10 a été fédératrice, soutenue par l'opinion publique (56% de voix favorables selon une enquête Harris Interactive). Dans les cortèges, des salariés, des jeunes et des retraités se sont mobilisés pour dire au gouvernement leur opposition au projet de loi qui sera présenté mercredi 18 septembre au conseil des ministres. Ils étaient plus de 50000 à Paris, autant à Marseille, 16000 à Toulouse, 12000 à Bordeaux, 8000 au Havre, 5000 à Lille et 4000 à Poitiers. Appuyons-nous sur ces chiffres positifs pour continuer à mobiliser car le projet de loi sera soumis au vote à l'Assemblée nationale à partir du 5 octobre puis au Sénat le 25 octobre. Alors, on continue!!!!

Claire MORVAN, Collège Irène Joliot Curie, Le Havre.

**A l'appel du
Collectif citoyen pour les retraites
Meeting à Rouen
Mercredi 2 octobre, 19h
Halle aux Toiles**

Rroms : la politique du bumper

Ils sont environ 15 000 en France, soit 0,03 % de la population. Ils ont fui la misère et les persécutions subies en Roumanie ou en Bulgarie. Sans logement, sans ressources à l'exception de la subvention de l'ASE, ils sont interdits de travail dans la plupart des secteurs jusqu'en décembre 2013 où ils deviendront citoyens européens.

Au Havre plusieurs familles avec une quarantaine d'enfants s'étaient regroupées sur un terrain du quartier de l'Eure. Expulsées dès le début des vacances, elles ont perdu le peu de biens qu'elles avaient pu récupérer, écrasés sous les bulldozers. Après s'être rassemblées sur un terrain de l'Eglise Saint Augustin, elles ont à nouveau été expulsées à la veille de la reprise des classes puis se sont installées sur la friche d'Air Liquide.

Pendant tous ces mois, malgré les nombreuses interventions du collectif « Pour le droit à l'hébergement », aucune solution de logement n'a été mise en place par les pouvoirs publics. Comme dans la plupart des cas, la politique menée aussi bien par l'état que les collectivités territoriales consiste à les renvoyer de partout en espérant qu'ils finiront par aller plus loin.

La scolarisation des enfants, condition *sine qua non* à l'intégration et obligation légale de l'éducation nationale, pose plusieurs problèmes. Dans le primaire, la Clin de l'école Valmy est surchargée et ne peut accueillir tout le monde. Par ailleurs, la concentration d'enfants de même origine, vivant dans des conditions aussi difficiles rend l'intégration scolaire compliquée. S'appuyant sur cet état de fait, l'IA semble vouloir adopter la même stratégie que dans le secondaire : répartir les enfants sur de nombreux établissements aux quatre coins de la ville. Les enfants se retrouveraient à faire des trajets longs, sans titre de transport (qu'ils ne peuvent financer) pour arriver sur des établissements ne disposant pas de structures d'accueil des allophones. L'urgence serait bien sûr de proposer des logements décents à ces familles. En attendant, il serait tout à fait possible d'accueillir les enfants du secondaire dans les collèges du secteur, et de répartir les enfants du primaire sur les écoles disposants de CLIN (en finançant le transport) pour maintenir la mixité. En l'état actuel, la scolarisation peut s'avérer très difficile. Nous ne voulons pas croire que c'est le but recherché par l'IA...

Vincent ALES, brigade Le Havre.

www.ecoleemancipee.org

POUR NOUS
CONTACTER

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr
ROUEN : annedesj@orange.fr
27 : BERNAY : pascal.didtsch@wanadoo.fr
PT-AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr
EVREUX : jp.pallois@voila.fr
LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr